Nombre de personnes

autorisées à la fois

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

 



|  |  |
| --- | --- |
| * Lavez-vous les mains avec la solution hydroalcoolique à disposition
* Privilégiez les périodes de faible affluence notamment pour les personnes vulnérables
* Limitez votre temps de présence au strict nécessaire
 | * Maintenez une distance de plus de 2 mètres entre chaque personne ou chaque couple, famille ou personne accompagnée
* Venez avec votre sac pour éviter la manipulation des emballages
* Privilégiez le paiement électronique
 |